



Commission des dynamiques territoriales

2345 - Soutien environnemental aux associations et aux collectivités

Opération batraciens 2015

Rapport n° CP/2015/241

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Le Conseil Départemental a voté son budget primitif le 24 avril 2015. La commission permanente du 2 mars 2015 a permis, dans un premier temps, la validation et la signature des conventions relatives à la sécurité des opérations annuelles de préservation des batraciens, menées par les associations, lors des migrations sur les routes départementales.

Le présent rapport a pour objet l'attribution des subventions liées à cette campagne.

Depuis 1990, le Conseil Départemental soutient des actions de sensibilisation et de recensement des zones d'écrasement des batraciens sur les routes lors de leur migration. A cet effet, il met des filets à disposition des associations, et les centres techniques du Département participent à la pose des dispositifs de protection et/ou de signalisation (une trentaine de sites par an).

Pour la campagne 2015, il est proposé de reconduire l'aide globale de 23 477 €, répartie de la façon suivante :

- 20 428 € à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO),
- 3 049 € à l'association les Piverts.

Les conventions relatives à la sécurité ayant été validées lors de la commission permanente du 2 mars 2015, il s'agit de reconduire les conventions financières pour 2015 (voir en annexe).

En cas d'accord de votre part, les crédits nécessaires seront imputables comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29035	65-6574-738	45 000,00 €	45 000,00 €	23 477,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer aux associations ci-dessous une aide globale de 23 477 € pour le suivi de l'opération batraciens 2015, selon la répartition suivante :
 - . 20 428 € à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO),
 - . 3 049 € à l'association les Piverts.

Elle autorise par ailleurs son président à signer les conventions liant le Département et les associations concernées par la mise en œuvre de cette opération (conventions établies selon le modèle annexé au rapport). Le versement de ces aides interviendra, pour moitié à la signature de la convention et le solde à la remise du rapport final et sur production d'un mémoire récapitulatif.

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials 'gn' followed by a long horizontal stroke that loops back under the 'n'.

Frédéric BIERRY